

UN MONDE PLUS SÛR

Il est utile de rappeler que, quoi que les médias nous disent de la multiplication des guerres, des génocides, des atrocités et de leurs conséquences, nous avons en fait assisté depuis la fin de la guerre froide à une diminution spectaculaire - environ 80 % - du nombre de conflits majeurs et de victimes de batailles violentes.

La mission des armées européennes a de ce fait changé fondamentalement.

Les missions de la **politique européenne de sécurité et de défense (PESD)**, sont claires: missions humanitaires, prévention des conflits, rétablissement et maintien de la paix sous mandat de l'ONU, car le groupe s'engage fermement en faveur du multilatéralisme.

C'est pourquoi, au cours de cette législature, le groupe socialiste a insisté pour que la **priorité soit donnée à la protection des populations plutôt que des territoires**. Le groupe a dès lors proposé la création d'une force européenne de réaction rapide, avec des moyens civils et militaires, afin de réagir aussi rapidement que possible en cas de catastrophe naturelle. Malheureusement, notre proposition a été rejetée par la droite et certains anti-européens du groupe de la Gauche unitaire européenne (GUE) (312 voix contre 307) en juin 2008, lorsque nous avons introduit un amendement en ce sens au rapport annuel sur la politique européenne de sécurité et de défense rédigé par le socialiste Helmut Kuhne.

Pour les opérations de consolidation de la paix et de constitution d'une nation après un conflit, la **responsabilité de protéger** est au centre de la stratégie du groupe socialiste, contrairement à l'approche des conservateurs, pour lesquels la souveraineté nationale est cruciale. Nous soutenons pleinement la "Responsabilité de protéger" telle que l'ont définie les Nations unies comme moyen de favoriser la sécurité des populations. La protection contre le génocide, les crimes de guerre et la purification ethnique est en premier lieu une responsabilité des gouvernements en place où ces crimes sont commis.

Le soutien du groupe socialiste à la notion de "Responsabilité de protéger" et la priorité qu'il accorde à la sécurité des populations ont été réaffirmés par les amendements socialistes au rapport von Wogau de février 2009, adoptés par 293 voix (PSE, V, ADLE) contre 286 (PPE, GUE, Front National, UEN).

Nos succès

Le groupe socialiste a soutenu toutes les mesures visant à la protection des populations, notamment:

- l'interdiction des **mines antipersonnel**;
- un moratoire sur l'utilisation d'**armements utilisant de l'uranium appauvri**;
- le **bouclier antimissile**: un amendement de notre groupe exprimant des réserves sur le bouclier antimissile que les États-Unis veulent déployer dans certains pays européens a été adopté par 325 voix contre 303 (rapport annuel 2008 sur la PESD, Kuhne). Selon le texte adopté, le Parlement européen "estime que le plan américain de déploiement d'un système anti-missiles en Europe pourrait entraver les efforts internationaux en matière de désarmement".
(**Malheureusement**, un amendement du groupe socialiste demandant la **démilitarisation et dénucléarisation de l'arctique** a été rejeté par 281 voix contre 351, notamment les libéraux, le PPE et le groupe "Union pour l'Europe des Nations")
- le **contrôle des exportations d'armement**, en rendant contraignant le code de conduite de l'UE: en décembre 2008, des règles claires et contraignantes sur les critères en matière d'exportations d'armement ont enfin été arrêtées au niveau européen. Dorénavant, les exportations vers des pays qui sont impliqués dans un conflit militaire, violent les droits de l'homme ou participent à la prolifération des armes seront automatiquement interdites¹. Il s'agit d'un succès majeur pour les socialistes, qui luttent depuis plus de dix ans pour l'adoption de règles claires;
- l'opération militaire de la force de l'Union européenne (EUFOR) en République du Tchad et en République centrafricaine, la protection des réfugiés, des personnes déplacées et des travailleurs humanitaires au Darfour. En principe, le groupe soutient les missions dans le cadre de la PESD qui visent à **restaurer ou instaurer l'État de droit**;

² En ce qui concerne les exportations d'armes, il est intéressant de noter également que, selon une étude récente de SIPRI (<http://books.sipri.org/files/insight/SIPRIInsight0803.pdf>), la mise en oeuvre du règlement européen sur la sécurité aérienne (la fameuse "liste noire", règlement (CE) n° 474/2006) a eu un effet significatif sur les transferts d'armes. C'est probablement par une réglementation ciblée en matière de sécurité aérienne, combinée à un éventail de mesures en matière de politique étrangère et de sécurité, d'aide au développement et d'assistance technique que l'on peut lutter le plus efficacement contre le trafic d'armes par voie aérienne.

- **l'observation par satellite**, notamment pour les catastrophes naturelles, le soutien aux missions de maintien de la paix, le respect du traité de non-prolifération nucléaire et la lutte contre le terrorisme;
- le groupe socialiste est à la tête d'une campagne visant à renforcer le **Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires**, en incluant les puissances nucléaires qui s'engagent à réduire leur armement nucléaire;
- le groupe socialiste est favorable à un partenariat équilibré entre l'OTAN, la Politique européenne de sécurité et de défense et le système multilatéral de sécurité dans le cadre des Nations unies.

Afin de souligner que notre principale priorité reste la protection des populations, le groupe socialiste a insisté, par ses amendements, sur "la nécessité urgente que la communauté internationale réexamine les politiques actuelles en **Afghanistan**" et sur la nécessité "d'améliorer le financement de la réinsertion des réfugiés". Ces amendements ont été adoptés, de même que les amendements socialistes soulignant que "le programme secret de détention des États-Unis viole le droit international humanitaire et les droits de l'homme". Toutefois, notre amendement demandant "aux États-Unis de mettre un terme à son programme secret de détention" a été rejeté par 248 voix contre 323, de même que notre amendement soulignant que "les forces de la coalition ne devraient pas remettre de prisonniers aux forces afghanes de maintien de l'ordre".

Afin d'**économiser l'argent des contribuables**, le groupe socialiste a soutenu les mesures liées à la convergence, à la compatibilité opérationnelle, à la **standardisation** des procédures, à la mise en commun de ressources et aux programmes communs de recherche et de développement. Cette approche a été réaffirmée par un amendement du PSE au rapport Vatanen sur "le rôle de l'OTAN dans l'architecture de sécurité de l'UE", de février 2009, par lequel nous demandions aux États membres "une coordination plus poussée et plus efficace des investissements dans leur défense, et ainsi une plus grande synergie" plutôt que de parler simplement de "la nécessité que les États membres investissent davantage dans leur défense". Cet amendement a été adopté par 302 voix contre 274 (du PPE et de l'UEN, le GUE s'étant abstenu). L'objectif est de veiller à ce que les missions de l'UE soient effectuées avec du matériel européen et de donner une marge de manœuvre pour des prises de décision et des actions autonomes. Cela comprend le financement par le budget européen de projets qui contribuent à la sécurité (Galileo) et de certaines opérations. Le groupe socialiste est opposé à ce que les coûts soient supportés exclusivement par les pays qui participent aux opérations de la PESD.